



Budget 2025

Un travail collectif
au service de chacun

Dossier page 4



**Une Voisenonaise
dans le désert**

page 11

**Nouveau à Voisenon :
gestion des déchets alimentaires**

page 15

SOMMAIRE

DOSSIER 4
Budget 2025

RETOUR EN IMAGES 10

LE COIN DES ASSOCIATIONS 12

EXPRESSIONS LIBRES 14

CARNET DE VILLAGE 19



Votre Maire à l'écoute

☎ 01 60 68 29 00
 @ mairie@voisenon.fr
 f Julien Aguin
 @julienaguin



Note de la rédaction

Les informations sont fournies par la Commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

AGENDA 2025

- **Dim 15 juin** : Pique-nique pétanque, sur le terrain du Mille-Club, proposé par l'ASCV
- **Merc. 18 juin** : Commémoration de l'appel à la résistance, au Monument aux morts à 18h
- **Jeu. 19 juin** : Conférence « Bien vivre à Voisenon », à la salle du Conseil en mairie, proposée par le CCAS, Familles Rurales et le Comité de Parrainage (détails en page 14)
- **Ven. 20 juin** : Café chantant, au Mille-Club, proposé par Familles Rurales de Voisenon
- **Sam. 21 juin** : Kermesse des écoles, à l'école de Montereau-Aubigny, proposée par l'ADPEVM
- **Sam. 21 juin** : Fête de la musique, au cœur du village de Voisenon, organisé par la Mairie de Voisenon
- **Ven. 27 juin** : Spectacle de danse, au Mille-Club, proposé par l'ASCV
- **Sam. 27 juin** : Concert Harpe et violon, au Collège Nazareth, proposé par la Mairie de Voisenon
- **Dim. 13 juillet / Lun. 14 juillet** : Fête du 14 juillet. Programme en dernière page du Bulletin

Zoom : Budget participatif

Nous comptons sur vous pour voter pour les projets de Voisenon ! La participation de chacun est au bénéfice de tous.





Agir collectivement au service de chacun

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Dans notre village, avec l'équipe municipale, nous portons une conviction forte : **préserver notre dimension humaine, elle nous caractérise**. Cette dimension nous permet d'avoir un service de proximité considéré comme un pilier fondamental de notre République. Il garantit un cadre de vie exemplaire, un épanouissement personnel et la confiance en l'avenir.

C'est auprès de chacun de nous, dans notre école, dans nos bâtiments publics, auprès de nos bénévoles et des élus que se bâtit chaque jour une commune plus solidaire, humaine et juste.

Ce socle républicain est fragilisé par un contexte national déséquilibré et incertain. Les dotations émanant de Bercy diminuent, les contraintes et réglementations diverses se multiplient, les marges de manœuvre freinent les envies, agacent, favorisent le repli sur soi, les peurs et les incertitudes.

Les finances communales, malgré les aides importantes de la Région, du Département et de la Communauté d'agglomération, ne sont pas extensibles. **Nous devons établir des priorités, planifier et avancer pas à pas. Mais soyez rassurés : nul ne sera oublié.**

Notre programme d'actions et nos choix respectent le contrat de mandature pour lequel vous avez apporté vos larges suffrages. Il s'inscrit dans une démarche durable pour tous et a même dépassé les prévisions et les objectifs fixés.

« Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action »

Henri Bergson

Toutes les données sont disponibles en mairie, sur simple demande, sur le site Internet et dans toutes les publications municipales.

Les grands projets avancent avec un rythme plus lent que prévu dû à une conjoncture nationale défavorable. Cependant, les élus ont déjà tout étudié pour que ces projets soient réalisables rapidement, dès accord de la part des autorités compétentes. Ainsi, nous pourrions enclencher : la requalification du centre-village, le restaurant scolaire, les trottoirs des lotissements...

À Voisenon, nous refusons cette logique de désengagement. **Nous continuerons à défendre une commune à taille humaine, incarnée par les femmes et les hommes la faisant vivre au quotidien.**

Céder à la pression environnante, comme l'on fait certains de nos voisins, c'est fragiliser le lien social, renoncer à un cadre de vie et perdre l'identité rurale.

Vous pouvez compter sur notre équipe municipale pour rester fidèles à nos valeurs : solidarité, ruralité et esprit républicain.

Mon cheminement personnel et celui de l'équipe municipale s'est construit pas à pas pour servir un choix de vie que nous avons fait il y a quelques décennies : celui de la ruralité.

Notre village demeure ce bien commun qui relie, protège et émancipe : mobilisons-nous collectivement pour le défendre au quotidien.

Nos différents parcours, adossés à l'affection inconditionnelle de Voisenon, nous permettent de participer activement à sa modernisation en phase avec le souhait des Voisenonais.

Vous pouvez compter sur mes connaissances construites sur ce chemin de vie pour notre village avec cette même détermination : préserver cet écoin de verdure dans cet univers contrasté.

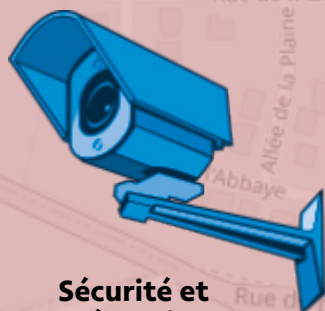
Avec vous, bien chaleureusement

Julien AGUIN
Le Maire,
Julien AGUIN

INVESTISSEMENTS 2025

1 928 144,00 €

Budget 2025 :



Sécurité et
prévention
140 000 €



Modernisation de l'école,
des bâtiments publics
292 000 €



Cadre de vie,
entretien du patrimoine communal
139 600 €



Expertises de faisabilités
techniques
30 000 €



Julien AGUIN,
Maire de Voisenon

« Les investissements, sur un rythme certes plus modéré, seront poursuivis malgré un budget de plus en plus contraint. Ceci ne peut être obtenu que grâce à une rigueur dans la gestion financière de notre Commune et une optimisation des subventions.

Par ailleurs, la qualité des services offerts aux habitants sera poursuivie ce qui explique d'ailleurs en partie la progression contrôlée de certaines dépenses de fonctionnement.

L'équipe municipale déroule ses priorités en adaptant ses perspectives à long terme aux réalités immédiates et aux capacités financières de la Commune qui ont pu être considérablement augmentées depuis le début de la mandature.

Certaines informations obligent à utiliser un jargon administratif précis, seul garant de l'exactitude des éléments annoncés. Bien que nous tentions de les clarifier, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous souhaitez en savoir plus.

FONCTIONNEMENT 2025

1 490 230,95 €

les essentiels



**Entretien : achats
et sous-traitance**
381 000 €
dont entretien du patrimoine
et des voiries
89 000 €



Frais de personnel
169 000 €



**Réussite éducative
(Fonctionnement syndicat scolaire)**
164 000 €



Culture, animations
15 000 €

En synthèse, pour 2025, nous nous orientons vers un budget primitif qui permet de maintenir un fort taux d'investissement malgré le contexte mondial et national en forte crise.

La politique d'austérité que le gouvernement veut imposer aux Français et aux collectivités plutôt que de prendre ses responsabilités après un dérapage avéré de ses propres dépenses nous semble inacceptable.

Nous voulons plus que jamais poursuivre les investissements nécessaires pour adapter notre village aux enjeux de demain, tenir la trajectoire des nécessités pour assurer la sécurité des biens et des personnes et améliorer la qualité de vie des habitants. Nous voulons que nos services publics locaux puissent faire rempart aux différentes crises que connaît notre pays.

Le Plan pluriannuel d'investissement, travaillé par les élus sous mon impulsion et validé à l'unanimité par le Conseil municipal montre la volonté de bonne gestion financière de la Commune et s'inscrit dans une démarche de projets d'avenir pour tous.»

Une gestion saine au bénéfice de tous

Investissements prévus en 2025

Dépenses	Montants
Fin installation de la vidéoprotection	120 000
Eclairage public	20 000
Bâtiments publics	292 000
Aménagements et travaux divers	139 600
Dépenses non affectées	39 389
Frais d'études	30 000
Total dépenses nouvelles 2025	640 989
Reclassement boni liquidation	193 000
Investissements 2024 reportés en 2025	334 155
	1 168 144

Diversité des projets d'investissement

Les investissements prévus couvrent une large gamme de domaines : remplacement de la chaudière de l'école, amélioration de l'éclairage public, installation de vidéo-protection, création d'une aire de fitness, et replantation d'arbres... Cette diversité témoigne d'une approche globale du développement communal.



Malika KEHLI,
Conseillère municipale

« Pour la cinquième année consécutive, le budget communal a été adopté à l'unanimité. La rigueur avec laquelle la Commune est gérée, saine et responsable, lui donne les moyens d'être solidaire et d'agir en faveur des plus fragiles.

Le maintien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Voisenon s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il joue un rôle essentiel, notamment auprès des personnes âgées qui dépendent de services tels que les repas à domicile ou les transports.

Et dans le contexte économique incertain dans lequel nous vivons, sa présence est rassurante. »



Teddy ETINOF,
Conseiller municipal

« Le redressement des finances de la Commune, qui était dans notre programme, nous a permis de réaliser de nombreux projets (réaménagement de l'école, éclairage public...). On peut en être fier car redresser des finances tout en gardant une capacité d'investissement est un équilibre que peu de communes réussissent.

C'est une vraie vision sur le long terme. C'est le côté plaisant de travailler avec Julien AGUIN car tout est organisé, pensé. »

Des investissements massifs sans nouveau recours à l'emprunt

Le budget 2025 prévoit près de 1 million d'euros d'investissements, financés sans nouvel emprunt. Cette capacité d'investissement très élevée pour une commune de cette taille est obtenue grâce à un niveau très important de subventions.

Les investissements tiennent compte des besoins de l'ensemble de la population de Voisenon.



Frédérique SAUVAUT, Adjointe au Maire

Au-delà des chiffres, c'est l'humain qui nous préoccupe. Gérer les finances d'une commune implique nécessairement d'intégrer le bénéfice pour les habitants. Les chiffres sont au service de l'humain, et non l'inverse.

Notre tâche est de faire en sorte que les problématiques financières et budgétaires et les problématiques humaines soient traitées ensemble. Ce sont parfois des arbitrages complexes mais certaines valeurs ne sont pas négociables.

Hausse des charges de personnel

Les charges de personnel* augmentent de 8 %, principalement à cause de la hausse des cotisations retraite. Imposées par l'État. Cette tendance est appelée à se poursuivre jusqu'en 2028, avec un taux de cotisations patronales passant de 31,65 % à 43,65 %, ce qui risque de peser lourdement sur les futurs budgets.

**Hors frais de police intercommunale refacturé par l'agglomération,*



Benoît DUVEAU, Conseiller municipal

« Dès le début du mandat, le Maire a su constituer une équipe pleinement mobilisée au service du village. Grâce à cet engagement collectif, la Commune, alors dans une situation difficile, a su rebondir et prendre les décisions nécessaires. Ces dernières années ont ainsi été marquées par des transformations importantes.

La situation financière, désormais assainie, permet de réaliser des investissements majeurs et de tenir nos engagements.

Chaque action est pensée dans une approche intergénérationnelle, en tenant compte des besoins de tous, des enfants aux aînés. Les projets menés sont variés, mais tous visent le même objectif : garantir à l'ensemble des habitants un cadre de vie de qualité. »

Maintien des taux d'imposition locaux

Malgré les investissements importants, la Commune choisit de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux en 2025. Cette décision est notable, car d'autres communes dans des situations similaires pourraient opter pour une hausse des impôts pour financer leurs projets.

Une utilisation stratégique du boni de liquidation

La Commune intègre le boni de liquidation de la SPLA* concernant l'opération du « 14 rue des Écoles », pour un montant de 140 000 €, dans son budget.

Explication : une SPLA est destinée à réaliser les opérations d'aménagement pour ses collectivités actionnaires.

Concernant le « 14 rue des Écoles », la Commune a vendu le terrain pour un euro symbolique. La SPLA a ensuite réalisé les travaux puis revendu les bâtiments et terrains une fois construits. En fin d'opération, la SPLA reverse les bénéfices à la Commune qui lui a confié la mission.

**SPLA : Société Publique Locale d'Aménagement*



Fanny LIDOUEN, Conseillère municipale

« Depuis 5 ans, d'importants travaux ont été engagés afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives au sein de l'école communale. Ces investissements étaient devenus nécessaires : l'établissement n'avait pas fait l'objet de rénovations significatives depuis plusieurs décennies, malgré des besoins évidents en matière d'hygiène, de confort et de sécurité. Ces travaux seront poursuivis cette année.

La Commune a pu lancer ces travaux grâce à une gestion rigoureuse de ses finances. Après avoir assaini la situation comptable, la mairie a pu constituer des économies et bénéficier de subventions, permettant ainsi de concrétiser ces améliorations sans compromettre l'équilibre budgétaire. »

Chute des recettes immobilières

Les droits de mutation (autrement dit les « frais de notaire » reversés à Voisenon par le Conseil départemental) ont chuté de 46 % depuis 2022, passant de 72 000 € à 39 000 €, reflet de la baisse du marché immobilier local.

Explication : lors de la vente d'un bien immobilier, les droits de mutation sont la part des « frais de notaires » qui reviennent aux institutions, dont la Commune. S'il y a moins de ventes immobilières, il y a moins de droits de mutation.

Emprunts, prêts relais et co-financements



Julien AGUIN,
Maire de Voisenon

« Dès 2020, nous avons entrepris une politique volontariste d'investissement, au profit des Voisenonais d'aujourd'hui et de demain. Sans le recours à l'emprunt, nous n'aurions jamais pu financer plus 1,7 million d'euros pour le bien-être et l'avenir des Voisenonais.

En effet, contracté dès le début de cette nouvelle mandature, un emprunt de 690 000 € nous a permis de rétablir une situation financière correcte. Sans lui, en raison de la situation financière de la Commune – à deux doigts d'être mise sous tutelle – aucun investissement n'aurait été possible.

Il a été réalisé sur recommandation du Trésorier payeur* qui a validé les projets d'investissements, lissés dans le plan pluri-annuel d'investissement.

Il faut rappeler qu'entre 2008 et fin 2013 (mandature conduite par M. LELOUP), Voisenon n'avait investi que 1,1 million d'euros et qu'entre 2014 et 2019 (mandature conduite par M. SAVINO), l'investissement ne s'était élevé qu'à 0,9 million d'euros.»

* Le Trésorier-payeur dépend du ministère des Finances. Il dirige les services du Trésor public dans le département. C'est l'équivalent, pour une entreprise, d'un expert-comptable et commissaire aux comptes.

Remboursement anticipé du prêt relais réalisé en 2023

Afin de financer le décalage dans l'encaissement des subventions d'investissement (qui intervient bien après avoir payé les dépenses) en 2023, la Commune a contracté un prêt relais de 700 000 € pour une durée maximale de 36 mois. Les 700 000 € correspondent au montant des subventions obtenues.

Dans le budget 2025, il a été prévu de rembourser intégralement ce prêt relais, avec un an d'avance, si les subventions qui ont été obtenues sont effectivement encaissées.

En juin 2025, la Commune a déjà remboursé 200 000 € de ce prêt relais.



Francis ROUSSET,
Adjoint au Maire

« Qu'ils proviennent de la Région, du Département ou de tout autre institution, les cofinancements que nous obtenons nous permettent de multiplier nos investissements.

Il est important pour cela de connaître les différents rouages, les acteurs, d'avoir de bonnes relations avec nos partenaires, de siéger dans différentes instances telles que les Sociétés publiques locales, d'assister à des réunions de travail.

Cet investissement temps nous permet de connaître les priorités de l'État et les mesures mises en place. À nous d'anticiper voire de changer les priorités en fonction des possibilités de co-financement.

Par exemple, au cours d'une journée sur les énergies nouvelles, nous avons appris que le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) lançait un marché groupé auprès d'un cabinet d'études. Cela nous a permis de lancer un projet de géothermie à l'école.

Un taux d'épargne brute en forte progression

En 2024, ce taux s'est élevé à 12,3% et pourrait passer à 30% fin 2025. Cela constituerait un taux très élevé par rapport aux communes de la même taille.

L'épargne brute, autrement dit l'autofinancement brut, est un ratio essentiel en finances locales. Il permet de mesurer les ressources propres qu'une commune peut consacrer à investir en investissement. Pour 2025, cela voudrait dire que sur 100 € de recettes perçues en fonctionnement, Voisenon peut en consacrer 30 pour de l'investissement.

Capacité de désendettement

La capacité de désendettement exprime le nombre d'années que mettrait une commune pour rembourser totalement ses dettes si chaque année elle décidait de consacrer son autofinancement⁽¹⁾ pour rembourser ses emprunts.

Fin 2024, ce ratio de capacité de désendettement (hors prêt relais) s'établissait à 6,3 ans alors que les communes ne doivent pas dépasser 12 ans.

La dette fin 2024 s'établissait ainsi :

Année d'emprunt	Banque	Montant emprunté	Durée	Taux d'intérêt	Capital dû au 31 décembre 2023	Capital remboursé en 2024	Capital dû au 31 décembre 2024
2004	Crédit Agricole	50 000	20 ans	4,70% Taux fixe	3 751	-3 751	0
2006	Crédit Agricole	50 000	20 ans	Taux variable	5 597	-2 704	2 893
2010	Crédit Agricole	276 000	15 ans	3,56% Taux fixe	45 802	-22 495	23 307
2015	Crédit Agricole	300 000	20 ans	2,45% Taux fixe	187 263	-7 359	179 905
2020	Caisse Epargne	200 000	25 ans	0,80% Taux fixe	197 218	-13 972	183 246
2023	Crédit Agricole	310 000	20 ans	4,65% taux fixe	310 000	-9 611	300 389
				Total	749 632	-59 892	689 740

(1) L'autofinancement exprime l'argent qui reste à une commune après avoir payé la totalité de ses dépenses courantes (dépenses de fonctionnement). Cette somme qui n'a pas été absorbée par les dépenses de fonctionnement peut servir à une commune à rembourser ses emprunts ou à l'inverse, à faire des dépenses d'investissement sans emprunter. Une commune bien gérée doit disposer d'un autofinancement élevé.



Franck PIFFAULT,
consultant en finances publiques,
expert-comptable

« Quand on essaye d'analyser la gestion financière d'une commune, le niveau de la dette, c'est-à-dire des emprunts, est une question légitime. Et là, on a toutes les interprétations possibles : « La commune est trop endettée » « La commune pourrait faire plus, quitte à s'endetter plus ».

Tout d'abord, il faut rappeler un principe de base : les communes ne peuvent pas emprunter pour leurs dépenses courantes, pour leur fonctionnement ! Les communes n'empruntent donc que pour leurs investissements, c'est-à-dire pour leurs dépenses d'avenir, dépenses qui serviront pendant très longtemps au profit de plusieurs générations.

Une commune qui dépense pour l'avenir s'endette normalement afin de pouvoir faire plus, mieux et surtout plus rapidement pour ses habitants.»

Pour suivre l'historique du budget de la Commune de ces 5 dernières années, nous vous invitons à consulter les différents Bulletins de juin que vous retrouverez soit dans vos archives, si vous les avez conservés, soit à la bibliothèque de Voisenon, soit sur le site www.voisenon.fr rubrique « Kiosque ». Vous trouverez également les éléments complets du Budget 2025 sur le site.

Kermesse au collège

Le 3 mai 2025, le Collège Nazareth - La Salle organisait sa kermesse.

Bravo aux équipes éducatives et aux parents d'élèves mobilisés pour ce moment festif, comme tous les ans.



Les Livres, édition 2025

« Le parterre de l'école Constant Duport a été créé en juin 2020. Alain MICHOT a donné 4 nouveaux livres sculptés par ses soins en remplacement de ceux usés par les intempéries. Ses bons conseils m'ont aidé à mettre en place "l'édition 2025" ».

Jean-François CARÉ



2021



Avril 2025

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 2025, les corps constitués de l'État, les anciens combattants, les élus, les bénévoles et des membres de la communauté voisenonaise étaient réunis pour célébrer la liberté et prôner la paix.

Merci à tous et en particulier à l'amicale des anciens combattants pour avoir offert le verre de l'amitié aux Voisenonais.

Un très beau rassemblement fédérateur.



Village « Sages »

Il y a 5 ans, un Conseil des Sages a été créé par l'équipe municipale afin que le village bénéficie d'une force active supplémentaire.

Aujourd'hui, le village est fier d'arbore son adhésion à cette démarche démocratique.

« En 5 ans, les 6 membres du Conseil des Sages se rencontrent chaque mois pour parler des problématiques et envies que nous pouvons rencontrer dans le village et chercher des solutions », indique Dominique GAUTREAU, animatrice du Conseil des Sages. « Nous apportons ainsi notre regard et disponibilité au Conseil municipal sur des sujets variés tels que le stationnement, la circulation. Nous avons ainsi organisé avec la municipalité les conférences dernièrement proposées sur la 5^e République et sur Philippe Auguste. »



Une Voisenonaise dans le désert

Quand son amie Sophie lui a proposé de participer au Rallye des Gazelles, Aurélie GRÉGOIRE, voisenonaise depuis 7 ans, n'a pas hésité longtemps. «Après deux naissances rapprochées, j'avais besoin d'un bol d'air», raconte Aurélie, «J'ai baigné enfant dans la mécanique automobile, je suis aujourd'hui ingénieure en mécanique, et je cherchais une aventure en voiture.» Vint alors la recherche de sponsors, pour financer l'opération. «Je les remercie tous, et notamment la mairie de Voisenon qui a bien voulu participer.»



Ce rallye se situe entièrement hors piste, dans le Sahara marocain. Les équipages, exclusivement féminins, doivent pointer sur chaque étape des contrôles de passage obligatoires, dans un ordre précis, en parcourant le moins de kilomètres possibles. Le temps n'est pas un critère de classement, seule compte la distance totale parcourue.

«Les téléphones sont sous scellés toute la durée de la course, soit pendant 9 jours. On peut ne croiser personne pendant 3h, on est seuls avec nous-même, la carte et la boussole. Le soir, si on ne retrouve pas le bivouac, on dort dans le désert. Ce rallye nous plonge dans une atmosphère particulière, nous sommes déconnectées du quotidien, les impressions sont décuplées».

Aurélien ne s'est pour autant jamais sentie en danger : chaque véhicule dispose d'une balise GPS de sécurité et d'une balise de détresse. «Entre 2 balises, nous passons par des parois rocheuses, des oueds, zones de sable... à nous de repérer les obstacles, de choisir où traverser. Un véritable ascenseur émotionnel ! »

Ses enfants, de 5 et bientôt 3 ans, ont également participé... à son retour ! «Elles ont sorti le jet d'eau pour nettoyer le sable de la voiture... ».



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

Voisenon sans Frontières

L'association Voisenon Sans Frontières tient à exprimer sa plus profonde reconnaissance à Madame Fanny LIDOUEN, Conseillère municipale, pour le don précieux qu'elle a récemment offert à destination de la ville jumelle (en cours) Ogoou 2.

Les manuels scolaires, les ouvrages pour la bibliothèque, ainsi que les médicaments, le gel hydroalcoolique et les produits de premiers soins transmis témoignent d'un élan de générosité sincère et d'une grande humanité. Ce geste, empreint de cœur, apporte non seulement un soutien matériel essentiel, mais également une lueur d'espoir à des populations qui en ont véritablement besoin.

Nous saluons cette action exemplaire et renouvelons nos félicitations à toutes les personnes qui ont contribué ou continueront de contribuer à cette chaîne de solidarité, à l'exemple de Julien AGUIN, Maire de Voisenon, qui nous accompagne depuis la création de l'association.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour agir au-delà des frontières de Voisenon.



ASCV

• Danse

Notre groupe ados de danse a participé à une rencontre chorégraphique à Grisy-Suisnes le 15 mars 2025 organisée par Soler's Dance.

Le principe de cet événement est de présenter une chorégraphie en groupe et avec d'autres associations.

Nos danseuses Lana, Nila, Lola, Elina ont fait 2 représentations à 15h et à 17h. Les familles ont pu y assister et ont été ravies de ce spectacle.

Un grand merci à notre professeur Marie.

• Agenda

N'oubliez pas les prochains événements de l'ASCV

- le concours de pétanque le 15/6/2025

- le spectacle de danse le 27/6/2025



Contact : Christophe SAUVAUT, Président
06 71 80 84 67 - ascv.voisenon@orange.fr

Comité de parrainage des anciens

• Activités

En avant-première, nous vous communiquons quelques dates à retenir pour la rentrée de septembre :

- 13 septembre : journée à Chambord, ouverte à tous les Voisenonais.
Renseignements et réservations :
Dominique GAUTREAU, 06 13 54 93 99
- 02 octobre : visite du Sénat - Paris
- 26 novembre : revue/spectacle « Nous revoilà Paris » à l'Escale - Melun
- 20 décembre : Noël des aînés - Mille-Club - Voisenon

Vous recevrez très prochainement le descriptif de toutes ces animations, les conditions et le bulletin d'inscription.

• N'oubliez pas - Conférence jeudi 19 juin : « Bien vivre à Voisenon »

Bien vivre à domicile avec un maximum d'autonomie, c'est le souhait des seniors et cela se prépare. En liaison avec le CCAS, Familles Rurales et le Comité de Parrainage vous invitent à une conférence d'informations sous l'égide du PAT* de Melun le **jeudi 19 juin de 9h30 à 12 h** - Salle du Conseil de la Mairie. N'hésitez pas à venir vous informer des possibilités d'améliorer votre habitat pour y vivre le plus longtemps possible.

*Pôle autonomie territorial

comiteparrainage77950@gmail.com



L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- **Dimanche 8 juin - Voisenon**
- Dimanche 15 juin - Rubelles
- Dimanche 22 juin - Maincy
- Dimanche 29 juin - Aubigny
- Dimanche 6 juillet - Moisenay

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2025
19h

Cœur du village
de Voisenon

Vous êtes amateur(s), vous jouez d'un instrument, vous chantez ou les deux, vous êtes seul(e) ou en groupe, la fête de la musique 🎵 vous attend à Voisenon au centre du village.

Merci de prendre contact avec Olivier ou Dominique en mairie au 01 60 68 29 00

Commune de
Voisenon

Majorité – Réalisons l'avenir

Notre groupe ne fait pas parti de ceux regardant le verre à moitié vide. Notre pays traverse des difficultés, nous les connaissons, nous les ressentons comme vous. La plupart des villages subissent les choix d'austérité de la part du Gouvernement envers les collectivités locales : baisse des dotations, réglementations dirigistes... Rajouté à cela les mauvais choix passés qui ont conduit notre village a une situation délicate. Notre groupe, autour de notre maire, Julien AGUIN a su relever ce défi avec énergie, compétence et détermination. Les résultats sont factuels : unanimité au budget pendant toute la mandature, investissements historiques, capacité d'autofinancement retrouvée, fonctionnement municipal maîtrisé... ce qui permet des réalisations record même s'il reste beaucoup à faire, nous en avons conscience. Tous les documents étayant nos propos sont disponibles sur Internet ou en mairie. Tous nos choix sont guidés par notre soif d'être à votre service et le fruit de la concertation mise en place avec l'ensemble des Voisenonais : rencontres voisenonaises, réunions mensuelles avec les associations, présence lors des événements, permanences régulières des élus... C'est cette démarche quotidienne et ancrée depuis des années nous permet de répondre au plus près à vos attentes. Bien sûr, nous devons avancer avec les contraintes liées à notre territoire, à son environnement proche, à la structuration de la vie locale et à l'ancrage de notre village dans un territoire plus large. Notre groupe a également renoué des liens avec de nombreux partenaires, devenus au fil du temps nos soutiens : préfecture, trésorerie, département, région, agglomération, syndicats... nous les remercions pour leur confiance. La concertation c'est le quotidien avec vous, parmi vous et pour vous, parce qu'incontestablement, Voisenon est au cœur de nos choix. Nous restons disponibles et à votre écoute pour toutes explications, remarques ou suggestions que vous jugerez utiles. Les 13 membres de la majorité municipale travaillant à creuser le sillon de la transformation de la modernisation de notre village sans renier son passé.

Minorité – Tous pour Voisenon

Texte transmis hors délais.

Naissance

La municipalité souhaite une longue et belle vie à :

- Naïm REFOUFI, né le 26 avril 2025
- Éva VIGNE, née le 6 mai 2025
- Alix EYERMANN, née le 16 mai 2025

Et félicite leurs heureux parents.

Mariage

Monsieur de Maire a célébré le mariage de :

- Mme Laureen DA SILVA et M. Christophe RODRIGUES TEIXEIRA, mariés le 3 mai 2025

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de :

- Mme Mélanie AKRICH, décédée le 27 mars 2025
- M. Pascal HURET, décédé le 22 mai 2025
- M. Alain MICHOT, décédé le 23 mai 2025

CHANTIER JEUNES 2025

FINANCE TON PERMIS DE CONDUIRE

Tu as entre 17 et 20 ans et tu veux passer ton permis de conduire ?
La mairie t'accompagne !

◆ **NOUVEAUTÉ 2025**
Choisis ton auto-école !

💡 **COMMENT ÇA MARCHE ?**

- ✓ Participe aux chantiers jeunes
- ✓ Reçois une aide pour financer ton permis
- ✓ Gagne en expérience

📍 **Retire ton dossier en mairie dès maintenant !**

DU 7 AU 23
JUILLET 2025

MAIRIE DE VOISENON
8 rue des Écoles
77950 Voisenon
01 60 68 29 00
www.voisenon.fr



SMITOM-LOMBRIC

La gestion des déchets alimentaires arrive à Voisenon

Le 21 mai 2025, une réunion organisée conjointement par le SMITOM-LOMBRIC et la mairie de Voisenon a présenté la prochaine mise en place d'un espace de récupération de bio-déchets

• Pourquoi recycler ses déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires représentent un gâchis de 70kg par personne et par an .

Trier ses déchets alimentaires permet de :

- Participer à la création de compost et de biogaz : le compost vient en remplacement des engrais chimiques et le biogaz est utilisable en transport.
- Mettre fin aux odeurs dans sa poubelle.
- Réduire le poids de sa poubelle.

• Quels déchets sont concernés ?

Les déchets alimentaires comprennent :

- Les préparations de repas (fruits et légumes abîmés ou épluchures, coquilles d'œuf)
- Les aliments non consommés/périmés sans emballages (viandes cuites périmées, pains et viennoiseries, produits laitiers)
- Les restes de repas (poissons, viandes, pâtes/riz en sauce, petits os)

Attention : les déchets verts ne sont pas acceptés (feuilles, branchages, etc.).

• Où et quand les déposer ?

À Voisenon, les bornes de collectes seront installées courant juin rue de la Ronce Fleurie, place Philippe Auguste et rue des Closeaux.

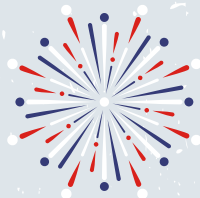
Horaires des déchèteries

	 14h-18h30	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENREDI SAMEDI DOMINIQUE					
	 9h30-18h30						
	 10h-13h						
	 FERMÉ						
Boissise-le-Roi / Orgeron							
Du 28 avril à fin juin 2025 Horaires élargis pour la déchèterie d'Écuelles durant la fermeture de la déchèterie de Bourron-Marlotte	Bourron-Marlotte						
	Écuelles						
	Dammarié-lès-Lys						
Du 28 avril à fin juin 2025 Horaires élargis pour la déchèterie de Vulaines-sur-Seine durant la fermeture de la déchèterie du Châtelet-en-Brie	Le Châtelet-en-Brie						
	Vulaines-sur-Seine						
	Le Méan-sur-Seine						
	Réau						
	St-Fargeau-Ponthierry						
De juin 2024 à septembre 2025 Horaires élargis pour la déchèterie de Savigny-le-Temple durant la fermeture de la déchèterie de Vaux-le-Pénil	Savigny-le-Temple						
	Vaux-le-Pénil						

Transports à Voisenon

Nous vous rappelons que la Feuille de chou n°36 de février 2025 présente l'ensemble des mobilités à Voisenon (taxi, transport solidaire, transport à la demande). Disponible en mairie ou sur le site web www.voisenon.fr

Fête Nationale 2025



BUVETTE

13

juillet



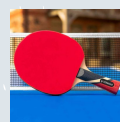
TOUT AGE

ACTIVITÉS SPORTIVES

Tournoi de Football, Basketball, Badminton,
Pétanque, Ping Pong, Chateau gonflable



14H Terrain Mille club



RESTAURATION ET ANIMATION



19H Food truck



21H30 Retraite aux champions



14

juillet



COMMÉMORATION

12H Monument aux morts - Pot de l'amitié



CONCOURS PETANQUE



14H Terrain Mille club - Buvette

